

ENJEUX & OBJECTIFS

L'obtention du permis de conduire est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société.

Au-delà du plaisir de conduire, **l'utilisation d'un véhicule est souvent indispensable** pour les études, le travail ou les loisirs.

>> ROULER EN SÉCURITÉ EST DONC UNE NÉCESSITÉ POUR TOUS, QUEL QUE SOIT LE VÉHICULE UTILISÉ.

L'objectif principal des écoles CER est d'**amener tout élève vers la réussite**, en transmettant la maîtrise de compétences en termes de **savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir**.

Apprendre à conduire est une **démarche éducative exigeante** devant être prise au sérieux et avec assiduité.

Comment sont évalués vos progrès ?

À l'aide de **grilles de progression** permettant de valider vos acquis !

L'enseignant évalue vos **savoirs comportementaux, techniques et environnementaux** au fil de votre apprentissage.

Des **évaluations** tout au long de votre parcours vous permettront de mesurer vos progrès et ainsi vous présenter aux épreuves du permis de conduire lorsque **l'ensemble des compétences requises seront validées** et qu'un examen blanc sera effectué.

L'épreuve théorique (ou « code ») est obligatoire pour pouvoir se présenter à l'épreuve pratique, quelle que soit la catégorie de permis visée.

Déroulement

L'épreuve a été privatisée : elle se passe chez un opérateur privé agréé (non en préfecture). L'examen coûte 30 €, dure environ 30 minutes, avec 40 questions dont 4 vidéos. Sur tablette ou ordinateur individuel.

Inscription : numéro NEPH valide (fourni lors de l'enregistrement sur l'ANTS).

Obtention du "code"

35 bonnes réponses sur 40 questions requises.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Validité

La réussite au « code » est valable pendant 5 ans et permet de se présenter au maximum 5 fois aux épreuves pratiques. Un candidat déjà titulaire d'une catégorie est dispensé pendant 5 ans.

Des règles à connaître tout au long de la vie

Le Code de la route doit être connu non seulement pour l'examen mais retenu et appliqué tout au long de la vie du conducteur. La routine, le temps écoulé et les modifications du Code peuvent contribuer à oublier certaines règles. Chacun est encouragé à se former tout au long de sa vie.

L'épreuve est évaluée par un expert : **l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.**

L'évaluation est basée sur des **textes réglementaires et instructions précises.**

Elle consiste en un **bilan des compétences** fondamentales devant être acquises pour une **conduite en sécurité.**

L'expert s'attache à **valoriser vos acquis comportementaux** plutôt que vos faiblesses. Il réalise un **inventaire des points positifs et des points négatifs.**

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit ce bilan dans une **grille d'évaluation.**

Votre enseignant est présent à l'arrière du véhicule.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- ✓ Réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier.
- ✓ Suivre un itinéraire de manière autonome (~5 minutes).
- ✓ Réaliser une manœuvre.
- ✓ Procéder à la vérification d'un élément technique + question sécurité routière + premiers secours.
- ✓ Appliquer les règles du code de la route et les limitations de vitesse.
- ✓ Adapter la conduite à l'écoconduite et à la limitation des émissions.
- ✓ Faire preuve de courtoisie envers les autres usagers.

L'examen pratique comprend deux phases :

Phase 1 — Hors circulation : 18 minutes

- Vérification du véhicule
- **Test de maniabilité** : maîtrise de la moto sans moteur, à allure lente et à allure normale
- **Test oral portant sur trois thèmes** : le motard et sa moto, le motard et les autres, le motard et sa formation
- Interrogation sur la réglementation et la signalisation spécifique aux deux-roues motorisés

Phase 2 — En circulation : 35 minutes

1. Utiliser les commandes
2. Prendre l'information
3. Analyser et décider
4. Communiquer
5. Diriger son véhicule
6. Adapter son allure
7. Utiliser la chaussée
8. Maintenir les espaces de sécurité

ISSUE DES ÉPREUVES

À l'issue des épreuves, l'examineur délivre un certificat d'examen du permis de conduire. Si le résultat est favorable, ce certificat vaut titre de conduite pendant 4 mois, en attendant le permis définitif. Il permet de conduire uniquement sur le territoire national.

RENSEIGNEMENTS DE L'ÉLÈVE
Nom : _____

Prénom : _____

Type de permis : _____

1	2	3	4	5	6	7	8
Éval. départ	Inscription	Formation théorique	Examen théorique	Formation pratique	Conduite acc. / supervisée	Examen blanc	Examen pratique
› Ordinateur	› Planning	› Cours code	› ETG	› Heures min. à effectuer	› AAC	› Simulation	› Permis
› Simulateur		› Tests		› Leçons simulateur	› Supervisée		
› Sur route		› Alternance					

PARCOURS THÉORIQUE

Questions d'entraînement au code à votre rythme :

- École de conduite avec support média ou enseignant
- Via Internet (code en ligne CER)

PARCOURS PRATIQUE

Vous circulez :

En ville, rase campagne, autoroute
 Temps dégradé (pluie, brouillard, neige...)
 De nuit

COURS OBLIGATOIRES

✓ Arrêt & stationnement	✓ Croisements & dépassements
✓ Réglementation générale	✓ Éco-conduite
✓ Priorités	✓ Alcool et stupéfiants
✓ Ceinture de sécurité	✓ Règles de circulation
✓ Signalisation	✓ Tunnels & visibilité

Votre présence est fortement recommandée pour les cours collectifs sélectionnés. Ces cours sont dispensés en présentiel par des enseignants ECSR titulaires d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.